

BIBLIOTHÈQUES CENTRALES DE PRÊT FONCTIONNEMENT ET STATISTIQUES 1975

Par rapport à l'année 1974¹ les présentes statistiques ont fait l'objet de plusieurs modifications :

- le champ d'activité et les moyens d'action sont présentés sur un tableau différent (tableau 2) de celui des résultats de l'activité des services (tableau 3),
- les moyens d'action figurant au tableau 2 font apparaître deux données nouvelles : les effectifs en personnel et les locaux,
- les différentes formules de prêt aux lecteurs, dans les dépôts ou par prêt direct, apparaissent sur un même tableau synoptique afin de mieux saisir l'ensemble des activités de prêt de chaque bibliothèque centrale de prêt (BCP)

Ces chiffres proviennent des rapports envoyés chaque année par les établissements à l'administration centrale dont ils dépendent (Direction des Bibliothèques et de la Lecture publique jusqu'en 1975, Direction du Livre à partir de 1976).

I. CHAMP D'ACTIVITÉ

Comme il a été indiqué dans les statistiques de l'année précédente, la BCP du Finistère a été créée en 1975 (arrêté du 17 mars) grâce aux crédits de fonctionnement et aux emplois nouveaux figurant au budget de 1974. L'apport de ce nouveau département se traduit par un accroissement du champ d'action de 280 communes supplémentaires représentant une population de 578 940 habitants selon le recensement de l'année.

C'est en effet en 1975 qu'eut lieu le recensement général de la population. Par rapport au recensement précédent, celui de 1968, le nombre de communes constituant le champ d'action des Bibliothèques centrales de prêt, c'est-à-dire celles dont la population est inférieure à 20 000 habitants, passe de 37 374 à 36 098 en 1975 et la population correspondante de 29 998 000 à 32 190 000 en 1975, soit 58,7 % de la population française (métropole et départements d'outre-mer).

Mais en 1975, 72 départements étaient desservis par 70 bibliothèques centrales

1. Voir : *Bull. Bibl. France*, n° 8, août 1976, p. 385-406.

de prêt¹, représentant 27 532 communes à desservir ayant une population de plus de 24 millions d'habitants.

Les communes effectivement desservies², par dépôt ou par prêt direct, ont été au nombre de 17 171, soit 18 089 904 habitants (tableau 2, colonnes 4 et 5). La population des communes desservies représente 75 % de la population des communes à desservir, contre 70 % en 1973 et en 1974. Il faut toutefois remarquer que cette comparaison n'est pas très significative puisque le chiffre de 1975 se réfère à un recensement différent de celui des années antérieures.

II. MOYENS D'ACTION

Moyens financiers

a) *Investissement*

Les crédits de construction et d'équipement en matériel et mobilier des BCP sont entièrement à la charge de l'État. Le montant des autorisations de programme pour 1975 s'est élevé à 8 000 000 F, égal à celui de l'année précédente. Ce crédit a été augmenté d'un report de l'année précédente de 815 888 F.

Sur ces autorisations de programme d'un montant total de 8 815 888 F, la part qui a été engagée pour l'équipement matériel et mobilier des bâtiments représentait 2 637 000 F.

b) *Fonctionnement*

Les dépenses de fonctionnement sont présentées sur le tableau 1. En ce qui concerne les crédits d'État, les dépenses en personnel ont fait l'objet d'une évaluation effectuée à partir des rémunérations principales, indemnités et allocations diverses.

En 1975, l'ensemble des dépenses d'État a atteint près de 41 millions de francs, en augmentation de 12 % par rapport à 1974. Mais si on considère chaque chapitre de dépenses, on constate que les seules dépenses pour le personnel ont augmenté de 20,45 % alors que les dépenses de fonctionnement ordinaires (achats de livres, reliure, entretien, matériel) se sont accrues de 6,35 %, celles concernant l'entretien du matériel automobile (carburant, réparation) de 22 % et celles relatives aux frais de tournées de 41,4 %. Quant aux crédits d'achat de véhicules, ils ont baissé de 5,3 % et n'ont permis l'acquisition que de 3 bibliobus et 6 fourgonnettes de

1. La BCP du Doubs dessert en outre le Territoire de Belfort et la BCP de la Haute-Corse dessert aussi la Corse du Sud.

2. L'appellation « Commune desservie » signifie qu'un dépôt ou un point d'arrêt du bibliobus existe dans cette commune. Il va de soi que l'ensemble de la population de cette commune ne bénéficie pas forcément du service offert par la BCP.

TABLEAU I. — DÉPENSES ORDINAIRES DES BCP
(Répartition en milliers de francs et en pourcentage du total)

Postes de dépenses	État		Collectivités locales		Total (État + Collectivités locales)	
	Valeur absolue	%	Valeur absolue	%	Valeur absolue	%
Personnel	23 850	58,2	2 218 *	42,8	26 068	56,5
Frais de tournées	904	2,2	—		904	2,0
Acquisitions de livres et documents	7 737	18,9	1 705	32,9	9 442	20,4
Reliure et équipement de documents	2 033	5,0	218	4,2	2 251	4,9
Entretien des locaux, petit matériel, etc.	3 218	7,8	806	15,6	4 024	8,7
Carburant et entretien des véhicules	1 449	3,5	—		1 449	3,1
TOTAL	39 191		4 947		44 138	
Achat de véhicules	1 803	4,4	235	4,5	2 038	4,4
TOTAL GÉNÉRAL	40 994	100	5 182	100	46 176	100

* Ce chiffre ne concerne que le personnel rémunéré par les associations d'amis de la BCP. Quelques agents sont en outre rémunérés par les administrations dont ils dépendent (Éducation nationale, Préfecture, etc.).

liaison en extension (au lieu de 14 et 15 en 1974) et 15 bibliobus en renouvellement (même nombre en 1974).

La progression des crédits de fonctionnement n'a donc pas été aussi favorable qu'au cours des années précédentes (+ 12 % en 1975 contre + 34,2 % en 1974, + 37,9 en 1973 et + 17,6 % en 1972).

En revanche, la participation des collectivités locales (départements et communes desservies) s'est élevée à 5 183 148 F, en augmentation de 30,5 % par rapport à 1974. Malgré cette progression, la part des collectivités locales au financement des BCP¹ reste sensiblement stationnaire puisqu'elle représente 11,2 % de l'ensemble de leurs crédits en 1975 (9,8 % en 1974, 11,8 % en 1973).

Le total des dépenses de fonctionnement (État et collectivités locales) a atteint un chiffre supérieur à 46 millions de francs (voir tableau 1), soit 1,91 F par habitant des communes de moins de 20 000 habitants et 2,55 F par habitant de communes desservies.

On notera dans le tableau 1 la place relative de chacun des postes de dépenses et notamment la part prépondérante de la rémunération du personnel (56,5 % contre 51,5 % en 1974) alors qu'avec 9 441 743 francs, les achats de livres et d'autres documents (périodiques, disques, diapositives), qui arrivent en seconde position, régressent légèrement par rapport à l'année précédente (20,4 % contre 21,4 % en 1974). Ces acquisitions correspondent à une dépense de 0,39 F par habitant des communes à desservir (contre 0,38 F en 1974² et 0,33 F en 1973) et 0,52 F par habitant des communes desservies (contre 0,53 F en 1974² et 0,46 F en 1973).

La part de la reliure et de l'équipement des livres est également en légère baisse par rapport à 1974 (4,9 % contre 5,7 %). Ces deux postes de dépenses : acquisitions et reliure, atteignent cependant le quart de l'ensemble des frais de fonctionnement (25,3 % contre 27,1 % en 1974). Quant aux dépenses diverses d'entretien des locaux, chauffage, éclairage, eau, PTT, secrétariat, et achat de petit matériel, elles restent encore peu importantes (8,7 %) compte tenu de l'installation de plus de la moitié des BCP dans des locaux provisoires, exigus mais bon marché. Par ailleurs une partie des frais de téléphone était alors à la charge de l'administration centrale.

Enfin, si on note pour les achats de véhicules une baisse assez nette (4,4 % au lieu de 7,6 %) les dépenses de carburant et d'entretien des véhicules augmentent (3,1 % contre 2,9 %) de même que les frais de tournées (2 % contre 1,6 %).

1. Les subventions sont attribuées aux BCP, soit selon la procédure des fonds de concours, soit directement sur le compte de l'association des amis de la BCP.

2. Dans les statistiques de 1974 publiées au *Bull. Bibl. France* d'août 1976, p. 387, il avait été indiqué par erreur 0,40 F au lieu de 0,38 F et 0,88 F au lieu de 0,53 F.

Bâtiments

Le montant des autorisations de programme pour l'année 1975 a été le même qu'en 1974. Pourtant au cours de l'année précédente, la construction de 3 centrales et d'une annexe avait pu être financée alors qu'en 1975, seules deux centrales ont pu bénéficier de ce budget d'investissement, celles de Meurthe-et-Moselle (1 500 m²) et de Seine-et-Marne (1 700 m²). Cette différence s'explique par le fait que les bâtiments financés en 1974 étaient d'une surface moins importante (3 950 m² pour 4 bâtiments) qu'en 1975 (3 200 m² pour 2 bâtiments) et qu'il a fallu équiper en matériel et mobilier un grand nombre de BCP construites au cours des années antérieures.

8 bâtiments ont pu être mis en service cette année. 6 centrales, celles du Cantal, (1 200 m²), de Corse (450 m²), de Corrèze (1 200 m²), de Haute-Garonne (1 500 m²), de Lozère (450 m²) et de Moselle (1 500 m²) ainsi que deux annexes de la BCP du Bas-Rhin, à Villé (450 m²) et à Sarre-Union (450 m²).

Ainsi, à la fin de l'année 1975, 29 centrales et 3 annexes disposaient de bâtiments spécifiques¹ alors que 41 centrales et 15 annexes étaient installées dans des locaux provisoires d'une superficie souvent insuffisante (voir tableau 2, colonnes 21 à 23).

Personnel

Le tableau 2, colonnes 15 à 20, donne les effectifs du personnel d'État dans chaque établissement. 19 postes avaient été créés en 1975 dans les BCP soit 7 postes de sous-bibliothécaires, 4 postes administratifs, 4 postes de magasiniers de service de bibliobus et 4 postes de magasiniers de service général. Avec un effectif total de 645 postes d'État, les BCP disposaient de moyens en personnel très réduits puisqu'on comptait un agent pour 37 539 habitants des communes à desservir, les 24 000 dépositaires n'étant évidemment pas compris dans ces chiffres.

Il faut cependant noter que 49 BCP disposaient en outre de personnel rémunéré sur des crédits provenant de services divers : sur un total de 119 personnes employées, 73 étaient payées sur les crédits de l'Association des amis, 15 par l'Inspection académique, 15 par le département, 6 par la Préfecture et 10 sur d'autres crédits (fonds de chômage, parc national etc.)

Il est difficile d'évaluer le niveau des tâches de ce personnel : 5 exerçaient des fonctions de disothécaire ou d'adjoint au Directeur de la BCP, 47 étaient

1. Le tableau 2 des statistiques 1974 (*Bull. Bibl. France*, août 1976, p. 399) indiquait un financement pour deux opérations, la centrale de la BCP du Pas-de-Calais et l'annexe de cette même BCP à Lillers. Ces autorisations de programme ont dû être annulées par le Secrétariat d'État aux universités en 1976 et leur montant affecté à l'actualisation de prix d'autres BCP en voie d'achèvement. Un des deux projets est réinscrit à la programmation du Ministère de la Culture pour 1978.

affectés à des tâches techniques, 42 à des tâches administratives, 2 à l'animation, 8 à l'entretien des locaux, 4 à la conduite de bibliobus et 11 divers (magasinières, commis, coursiers, relieurs, manutentionnaires).

Quant au temps de travail effectué, il varie aussi selon les emplois : 72 travaillaient à plein temps, 13 à trois quarts de temps, 12 à mi-temps et 11 à un quart de temps. Enfin, 7 BCP ont utilisé du personnel temporaire pour une période de 1 à 3 mois dans l'année.

Collections

Le tableau 2, colonnes 7 à 14, présente l'état des collections des BCP. Avec plus de 6 millions de volumes, les BCP possédaient 589 591 volumes de plus qu'en 1974, compte tenu des pertes et éliminations de près de 15 000 volumes. On notera cependant que la progression de 5,6 % des crédits d'acquisitions n'a pas permis l'achat d'autant de volumes que l'année précédente (604 241 contre 618 241 en 1974), ce qui s'explique par l'augmentation du prix des ouvrages entre les deux années.

Ces 6 631 798 volumes représentent 27 volumes pour 100 habitants des communes à desservir et 37 volumes pour 100 habitants des communes desservies.

Par ailleurs, les périodiques se sont accrus de 183 nouveaux titres et les disques de 3 669 unités.

Dans l'ensemble, le taux d'accroissement des fonds a été inférieur à celui de 1974 puisqu'on trouve pour les livres : 9,8 % au lieu de 12 %, et pour les disques : 13,9 % au lieu de 18,2 %. Quant aux périodiques, ils restent sensiblement stationnaires : 10,7 % contre 9,7 %.

Véhicules

Les 174 bibliobus en service en 1975 (tableau 2, colonne 24) comprenaient 35 bibliobus spécialisés dans le prêt direct à la population des communes (tableau 3, colonne 10), 27 bibliobus pour le prêt direct dans les écoles (tableau 3, colonne 18) et 112 bibliobus pratiquant essentiellement le dépôt de livres dans les collectivités. Il convient cependant de signaler que certains bibliobus ne sont pas spécialisés et desservent aussi bien les dépôts que le public par prêt direct puisque les flancs de tous les bibliobus sont aménagés de rayonnages.

Par rapport à l'année antérieure, on compte 18 bibliobus supplémentaires dont 6 pour le prêt direct dans les communes et 1 pour le prêt direct scolaire.

Quant au parc des véhicules de liaison, destiné principalement aux activités d'animation et à la desserte des villages d'accès très difficile, il s'est accru de 9 unités portant à 63 le nombre de fourgonnettes. Mais 17 BCP en étaient encore dépourvues.

III. RÉSULTATS OBTENUS

On le constate au nombre de bibliobus, le système consistant à déposer des livres dans les dépôts fixes est toujours prépondérant, même si, au fur et à mesure de leurs moyens, de plus en plus de BCP complètent ce service par le prêt direct au public à l'intérieur des véhicules. On a déjà énuméré¹ les avantages et les inconvénients de l'un et l'autre systèmes auxquels il est fait appel de façon complémentaire en fonction des conditions locales. Parfois les limites entre les deux méthodes ne sont pas tranchées et il arrive dans les petites communes que la population adulte ou scolaire choisisse elle-même ses livres dans le bibliobus lors de son passage dans le village et retourne ensuite ces ouvrages au dépôt pour en emprunter d'autres. Dans cette forme de prêt, parfois appelée semi-directe, les prêts ne sont pas comptabilisés individuellement mais comptés avec les ouvrages laissés en dépôt. Ainsi, les ouvrages déposés sont ceux qui ont été sélectionnés par le dépositaire et le public présent lors de l'arrêt du bibliobus.

Prêt par dépôt :

Cette méthode qui est la plus répandue permet de toucher un maximum de communes avec un minimum de moyens. La fréquentation d'un dépôt dépendant essentiellement de la personnalité de son gestionnaire, une des difficultés du travail en BCP consiste à trouver le dépositaire dynamique, connaissant bien la population, pas trop directif dans son rôle de conseiller mais sachant mettre en valeur la qualité des ouvrages, dans un local agréablement aménagé. Mais les bonnes volontés sont difficiles à trouver et les enseignants qui traditionnellement tenaient les dépôts du fait de leur influence culturelle dans le village, sont de moins en moins nombreux à en accepter la charge.

Malgré cette tendance, les dépôts dans les écoles sont encore très nombreux (16 783). Ils représentent 69,8 % de la totalité des dépôts, précédant de très loin les dépôts installés dans des mairies (17,3 %) et dans des lieux divers (10,9 %).

Par rapport à l'année précédente, le nombre de dépôts supplémentaires (+ 1 629) est en progression comme l'indique le tableau suivant :

1. Cf. *Bull. Bibl. France*, n° 8, août 1976 p. 389.

Types de dépôts	1974			1975		
	Nombre de dépôts	Accroissement		Nombre de dépôts	Accroissement	
		V.A.	%		V.A.	%
Écoles	15 502	+ 856	+ 5,8	16 783	+ 1 281	+ 8,3
Mairies	4 001	+ 393	+ 10,9	4 158	+ 157	+ 3,9
Bibl. municipales	420	+ 19	+ 4,7	475	+ 55	+ 13,1
Divers	2 492	+ 175	+ 7,6	2 628	+ 136	+ 5,5
Total	22 415	+ 1443	+ 6,9	24 044	+ 1 629	+ 7,3

On constatera également que, contrairement à 1974 où les dépôts dans les mairies et dans les lieux divers avaient enregistré la plus forte progression, ce sont cette année les dépôts dans les écoles et surtout les dépôts dans les bibliothèques municipales qui ont été proportionnellement le plus souvent créés. Ainsi ce sont 475 bibliothèques municipales ou assimilées qui, en 1975, bénéficiaient d'un dépôt de livres périodiquement renouvelé. Un grand nombre de bibliothèques de petites communes se sont constituées à partir d'un simple dépôt de BCP. La distinction entre gros dépôt et petite bibliothèque municipale n'est d'ailleurs pas toujours très précise. Il est cependant intéressant de noter que les créations de bibliothèques municipales de moyenne importance se sont multipliées sous l'impulsion de BCP qui préfèrent s'appuyer, pour toucher la population, sur ces points de diffusion du livre disposant d'un personnel plus stable, d'un local mieux adapté, d'heures d'ouverture fixes, rendant ainsi un service plus efficace que celui des dépôts.

Quant aux autres dépôts, ils ont continué à s'accroître en se diversifiant et c'est dans ce secteur que les demandes de créations ont été les plus fortes. On enregistre notamment une augmentation de la desserte de collectivités telles les entreprises, les foyers du 3^e âge, les villages de vacances.

879 013 volumes supplémentaires ont été déposés par rapport à l'année antérieure marquant ainsi une forte progression comme en témoignent les chiffres suivants : + 666 700 en 1974, 198 800 en 1973, 539 900 en 1972. Au total 6 865 106 volumes ont été déposés dans 24 044 dépôts (voir tableau 3, colonnes 2 à 9) soit en moyenne 285 ouvrages par dépôts¹ ce qui est encore peu, surtout si le renou-

1. Certains dépôts reçoivent jusqu'à 2 000 livres, d'autres moins de 100. En règle générale, le nombre de livres déposés croît avec l'importance de la population de la commune mais aussi en fonction de l'activité propre du dépôt.

vement de ce fonds est espacé. Or, en 1975, le rythme moyen de renouvellement marque une légère baisse (2,3 fois par an au lieu de 2,6 en 1974 et 2,5 en 1973). Cédant à la pression des nombreuses demandes d'ouverture de dépôts, trop de BCP ont été amenées, pour satisfaire le plus grand nombre de lecteurs, à réduire la fréquence des passages dans un même lieu afin de créer ailleurs un nouveau dépôt ou spécialiser un de leur bibliobus dans le prêt direct.

Prêt direct :

On trouvera les résultats dans le tableau 3, colonnes 9 à 16, pour le prêt direct dans les communes et colonnes 17 à 28 pour le prêt direct scolaire.

Le nombre de BCP pratiquant, en complément du dépôt, le prêt direct augmente chaque année. Elles étaient 22 en 1972, 31 en 1973, 37 en 1974, elles sont 41 en 1975, dont 27 pour le prêt direct dans les communes, 6 pour le prêt direct scolaire et 8 pratiquant les deux formules.

Dans les communes, de 1974 à 1975, on a enregistré un accroissement de 278 points de stationnement (+ 179 en 1974). 168 nouvelles communes ont bénéficié du prêt direct, 5 585 lecteurs supplémentaires se sont inscrits et 270 701 volumes de plus que l'année précédente ont été prêtés. Au total, 1 946 951 volumes ont été prêtés directement à la population des communes, par l'intermédiaire de 35 bibliobus de prêt direct.

En ce qui concerne le prêt direct dans les écoles primaires, les CEG, CES et CET, 373 classes supplémentaires ont pu être desservies et le nombre des emprunteurs a augmenté de 7 427 élèves. Quant au nombre de livres prêtés, il s'est accru de 218 730 volumes de plus qu'en 1974. Enfin les 28 bibliobus ont prêté au total 1 813 629 volumes directement aux élèves.

L'ensemble du prêt a progressé d'une façon assez importante, puisque 489 431 volumes de plus qu'en 1974 ont été prêtés aux adultes et aux enfants. Le taux de progression est le suivant pour les trois dernières années : + 9,4 % en 1973, + 12,6 % en 1974 et + 15 % en 1975.

Ce sont 3 760 580 volumes qui ont été prêtés directement au public par la BCP en 1975.

Prêt de livres (par dépôt et par prêt direct)

Il est toujours difficile de connaître exactement le nombre total de livres prêtés dans l'année par la BCP. En effet, si la comptabilisation des prêts est effectuée par le personnel de la BCP pour le prêt direct, nous ne possédons que des résultats statistiques fragmentaires concernant le prêt dans les dépôts, les données fournies par les dépositaires étant trop partielles ou peu sûres.

Au cours des dernières années, on a estimé qu'un livre déposé était en moyenne prêté 2,5 fois. Certains livres sortent beaucoup, d'autres pas du tout. Une étude

sera menée prochainement à ce sujet. En gardant la même évaluation que les autres années et avec les réserves que ces chiffres inspirent, on peut estimer qu'environ 17 162 000 volumes ont été prêtés dans les dépôts ($6\ 865\ 106 \times 2,5 = 17\ 162\ 765$).

Si on ajoute les 3 760 580 volumes prêtés directement, les prêts de livres dans les BCP auraient atteint près de 21 millions de volumes (20 923 000) en 1975.

Ce chiffre correspond au prêt de 0,86 volume par habitant des communes à desservir (0,83 en 1974) et de 1,15 volume par habitant de communes desservies (1,13 en 1974).

Animation, information, publicité

En dehors des prêts de livres, les rapports annuels témoignent en 1975 de multiples activités dans le domaine de l'animation, des relations publiques et de la formation professionnelle.

Parmi les moyens les plus couramment utilisés pour faire connaître les ressources de la bibliothèque, on trouve les diverses formes de catalogues, listes bibliographiques, bulletins de liaison, guides du lecteur et publications de circonstance.

32 BCP ont publié des catalogues de leurs nouvelles acquisitions, permettant ainsi aux lecteurs de se faire réserver des ouvrages dont les titres ne sont pas disponibles au dépôt ou dans le bibliobus. Certains de ces catalogues ne concernent qu'une partie du fonds : romans, documentaires, livres pour enfants, les plus nombreux, mais on trouve aussi des catalogues présentant des biographies (Doubs), des usuels (Indre-et-Loire, Seine-et-Marne), des disques (Ariège, Corrèze), des diapositives (Tarn) et des listes bibliographiques sur des thèmes particuliers tel « Médecine et santé des hommes » (Marne), « la Renaissance italienne », « les fabulistes » (Doubs), « la flore », « la vie à la campagne » (Corrèze), « l'écologie » (Lot-et-Garonne), « la bande dessinée », « la lecture en classe » (Haut-Rhin), « la mer », « l'alpinisme », « la violence » (Tarn), « la femme » (Alpes-de-Haute-Provence, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Puy-de-Dôme, Tarn); « les fonds régionaux » (Pyrénées-Atlantiques) etc.

Mais ces choix d'ouvrages se retrouvent aussi régulièrement dans les bulletins de liaison qui rassemblent une quantité d'information sur la vie de la BCP et servent de lien entre la bibliothèque, les dépositaires et les lecteurs. Ces bulletins de liaison se multiplient et, à côté des bulletins dont la publication se poursuit régulièrement depuis plusieurs années comme « S.V.P. Livres », « le Liseron » (Sarthe), « Point-Chaud », « Journal du bibliobus scolaire » (Haut-Rhin), « Bulletin de liaison » (Cher) « Lire, c'est rencontrer des hommes » (Deux-Sèvres) « Journal des bibliothèques » (Tarn), « le Passe-Muraille » (Corrèze), « Assobababus » (Seine-et-Marne), « Livre-Service » (Bas-Rhin), sont apparus en 1975 « Vin-bois-

charbon » (Côte-d'Or), « les Trésors d'Ali-Baba » (Loir-et-Cher), « Lire ensemble » (Lot-et-Garonne), « le Canard à roulettes » (Val-d'Oise), « Le Temps de lire » (Meurthe-et-Moselle) « le Ricochet » (Tarn-et-Garonne) et « Contact », bulletin commun aux 3 BCP de Bourgogne (Côte-d'or, Nièvre, Yonne).

Comme chaque année ont été publiées des brochures relatives au fonctionnement des services : guides du lecteur (Seine-Maritime), guides du dépositaire (Bouches-du-Rhône, Drôme, Gers, Manche, Moselle), dépliants présentant la BCP (Marne, Tarn, Sarthe). Mais on trouve également un matériel publicitaire varié : tracts, calendriers, banderoles, sacs en plastique, cartes de vœux (Loiret, Sarthe), auto-collants (Tarn-et-Garonne, Alpes-Maritimes), affiches (celle du Haut-Rhin représentait le panier à légumes d'une ménagère dans lequel un livre de la BCP émergeait au milieu des poireaux, carottes et artichauts avec le slogan « bibliobus-nous faisons partie de votre vie ») et même tee-shirts portant l'inscription « bibliobus mon ami » distribués aux jeunes lecteurs (Haut-Rhin).

Les BCP se sont fait connaître du public en participant à des manifestations où la population se rassemble : stands dans les foires-expositions départementales (Marne, Lot, Hautes-Pyrénées, Somme, Tarn, Vosges) concours agricoles (Tarn-et-Garonne), marchés (Lozère), festival du livre à Nice (Alpes-Maritimes), mois du livre à Vannes (Morbihan) et à Bourg (Ain), festival du livre pour la jeunesse à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), rencontres culturelles de Poitou-Charente (Deux-Sèvres), quinzaine littéraire pour la jeunesse (Moselle), semaines culturelles d'Arras (Pas-de-Calais), manifestations écologiques dans les parcs régionaux (Alpes-Maritimes, Corse, Lozère).

Plusieurs BCP ont célébré le 30^e anniversaire de leur création en lançant des opérations de relations publiques : stands, conférences, émissions télévisées (Marne, Tarn), édition d'une plaquette intitulée « 30 ans de bibliobus » (Haut-Rhin), organisation de journées de la lecture (Dordogne), d'ateliers-lecture (Deux-Sèvres).

La semaine nationale de la lecture organisée par le Ministère de l'Éducation et le Syndicat de la librairie classique a été l'occasion pour 29 BCP de présenter des expositions de livres pour enfants et des travaux d'élèves réalisés à partir de leurs lectures. Certains de ces travaux, comme l'élaboration d'un fascicule documentaire sur les éléphants et la Thaïlande à partir de la lecture de « La Vallée des éléphants » de R. Campbell par une classe de 5^e d'un collège de Golbey (Vosges), sont arrivés à des résultats particulièrement intéressants grâce à la collaboration constante de certains enseignants et de la BCP.

D'autres expositions ont été organisées sur des thèmes aussi variés que « la protection de la nature » (Alpes-Maritimes, Haute-Garonne, Lot-et-Garonne, Morbihan), « la forêt » (Doubs), « la bande dessinée » (Ariège, Moselle), « le dessin d'humour et la musique » (Aube), « l'école publique » (Cantal), « Alain-Fournier » (Cher), « Saint-Exupéry » (Morbihan, Haute-Vienne), « la médecine et la santé

des hommes » (Marne), « le cirque » (Deux-Sèvres), « sport automobile et motos » (Vienne), « la Hollande » (Haut-Rhin), « les albums tchécoslovaques » (Yonne), « la Sologne » (Loiret), « les Cévennes » (Lozère), « les services rendus par la bibliothèque » (Cantal, Sarthe, Tarn) et, à l'occasion de l'année internationale de la femme, « la condition féminine » (Alpes-de-Haute-Provence, Pas-de-Calais, Puy-de-Dôme, Pyrénées-Atlantiques, Martinique).

Il faudrait citer aussi, mais on ne saurait être exhaustif, les conférences-débats, les tables rondes, les rencontres avec des auteurs (Bertrand Solet dans le Pas-de-Calais, Michel Peyramaure dans le Puy-de-Dôme et l'écrivain paysan Marius Noguès que le Directeur de la BCP du Gers, par une conférence et une plaquette, contribua à faire connaître), les montages audio-visuels (Ariège, Loire-Atlantique, Tarn-et-Garonne), les veillées-lecture (Côte-d'Or, Indre-et-Loire, Vosges), les animations musicales en rapport avec les concerts des Jeunesses musicales de France (dans l'Aube), l'exposition sur les musiciens dont les partitions étaient jouées par l'orchestre régional (Haute-Garonne), les auditions de disques avec causeries sur le blues (Tarn), les différents concours (« comment inciter à la lecture de nos jours » dans le Loiret, « les dessins d'enfants » dans les Hautes-Pyrénées, « le grand prix des lecteurs » dans le Haut-Rhin), les valises culturelles et documentaires (Corse, Morbihan, Indre-et-Loire) et la constitution de groupes de recherche sur la littérature enfantine (Sarthe, Yonne), les inaugurations de bâtiments (Corrèze, Lozère, Lot-et-Garonne), la poursuite des expériences de documentation en milieu scolaire (Indre-et-Loire) ou en milieu ouvrier dans le cadre d'une université populaire (Pas-de-Calais) etc.

Toutes ces activités, souvent organisées en collaboration avec des organismes éducatifs ou culturels, témoignent du dynamisme des BCP et de leur volonté de répondre aux besoins de lecture.

Activités de formation

Les BCP ont continué à participer à la formation professionnelle en assurant des cours dans les centres régionaux et en recevant des stagiaires, bibliothécaires travaillant en lecture publique ou dans des établissements d'enseignement.

Par ailleurs, une part importante de leur action a consisté à former les dépositaires et les instituteurs par des exposés à l'École normale, des visites de bibliothèques et en organisant des journées d'information au siège de la BCP. Enfin, davantage de BCP ont apporté une aide technique aux responsables des petites et moyennes bibliothèques par des conseils lors des visites sur place et par une initiation bibliothéconomique au cours de stages d'information à la BCP.

Associations départementales de lecture publique

9 associations ont desservi les départements de l'Ardèche, du Calvados, du Gard, du Jura, de la Haute-Loire, de l'Oise, des Pyrénées-Orientales, de la Saône-et-Loire et de la Savoie, au moyen de 12 bibliobus.

Ces associations, qui relèvent de la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente ou des Conseils généraux sont subventionnées par l'État. Disposant de moyens très divers mais dans l'ensemble bien moins importants que ceux des BCP, elles disposaient d'un fonds d'ouvrages de 462 874 volumes et de 1 241 disques. Elles ont déposé, en 1975, 672 021 volumes dans 2 708 dépôts dont 2 048 écoles, 245 mairies, 58 bibliothèques municipales et 357 dépôts divers.

* * *

Les BCP ont été créées en 1945. Ce bilan de leurs activités en 1975 témoigne des progrès réalisés au cours des trente années écoulées et de la place qu'elles occupent désormais dans la vie culturelle française. Il montre également les progrès qui restent à accomplir pour atteindre les objectifs fixés. Parmi ceux-ci, il importe non seulement de créer des BCP dans les départements qui en sont encore dépourvus mais aussi d'améliorer les services existants. S'il est vrai que les BCP ont connu dans un passé récent un ralentissement dans la progression de leurs moyens budgétaires, il convient de remarquer qu'en dépit des changements intervenus dans les ministères de tutelle des bibliothèques, les pouvoirs publics s'intéressent de plus en plus à leur développement. C'est ainsi que l'effort de l'État devrait être amplifié par l'aide des départements et plus récemment des régions, plusieurs d'entre elles devant contribuer à l'équipement des BCP en 1978.